

120.000 signatures contre les épandages près des habitations (Génération futures)

© 06/07/2014 |  Terre-net Média

(AFP) - Une pétition contre l'épandage à proximité immédiate des habitations a recueilli 120.000 signatures en une semaine, a indiqué vendredi l'ONG Génération futures, qui lutte en faveur de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

« Nous irons lundi à l'Assemblée nationale remettre notre pétition signée par 120.000 personnes demandant que des zones au bord des habitations ne fassent pas l'objet de traitement par épandage », a indiqué Nadine Lauvergeat, porte-parole de **Génération futures**, lors d'une conférence de presse.

« L'amendement voté en commission mercredi à l'Assemblée ne nous satisfait pas du tout », a ajouté François Veillerette, également porte-parole de l'ONG.

L'amendement, examiné dans le cadre du **projet de loi d'avenir agricole**, interdit les **épandages à proximité des écoles** et d'autres lieux sensibles seulement en l'absence de dispositifs de protection comme des haies et le limite à des horaires en dehors de la présence de personnes vulnérables.

Les lieux concernés sont les écoles, crèches, aires de jeux pour enfants, hôpitaux et cliniques, maisons de retraite ou de santé.

En l'absence de mesures de protection, l'autorité administrative pourrait décider d'une distance de sécurité minimale entre ces lieux et la zone de pulvérisation de produits phytosanitaires, dont l'impact sur la santé est de mieux en mieux documenté.

« Si l'on considère qu'il faut interdire les épandages à proximité des écoles et des crèches, il faut aussi le faire pour les habitations où les enfants rentrent le soir, sinon cela n'a pas de sens », a affirmé François Veillerette. Pour lui, « la protection via des haies n'est pas du tout suffisante ».